

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'ANTICOSTI, TENUE À LA SALLE DE CONFÉRENCE DE L'HÔTEL DE VILLE DE PORT-MENIER, LE JEUDI 10 NOVEMBRE 2016 À 19 H.

Sont présents :	M. John Pineault	Maire
	M. Michel Charlebois	Conseiller no. 2
	Mme Shawna Doucet	Conseillère no. 3
	Mme Hélène Boulanger	Conseillère no. 4
	M. Frédérick Lee	Directeur général et secrétaire-trésorier
Est absent :	M. Keven Touzel	Conseiller no. 1

**Point 1. Ouverture de la séance**

Constat du quorum et ouverture de la séance

À 19 h, le maire souhaite la bienvenue et le quorum est constaté conformément à l'article 147 du Code municipal. Le maire ouvre la séance.

**Point 2. Résolution # 16-11-182**

Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Frédérick Lee, secrétaire-trésorier, fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Hélène Boulanger, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour avec l'ajout de deux points.

**Point 3. Résolution # 16-11-183**

Lecture et adoption du procès-verbal du 3 octobre 2016

Il est proposé par M. Michel Charlebois, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de séance ordinaire du 3 octobre 2016.

**Point 4.**

Lecture du résumé de la correspondance et dépôt de documents

**M. Renaud Parisé** : Nous informe de son désaccord que la Municipalité octroie une aide financière au Groupe COSTE.

**Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques** : nous informe qu'ils ont reçu le rapport du consultant dans le dossier du déversement de mazout au centre communautaire et qu'ils classent le dossier.

**M. Luc Jobin** : Remercie la Municipalité pour l'hommage qui lui a été rendu le 8 octobre 2016.

**Port de Havre-Saint-Pierre** : Nous demande une aide financière de 1 500 \$ pour réaliser certains projets.

**Fabrique Notre-Dame de l'Assomption** : sollicite l'expertise, la collaboration et le soutien de la Municipalité.

**Point 5. Résolution # 16-11-184**

Rapport du trésorier

Le trésorier résume le rapport budgétaire au 27 octobre 2016.

Il est proposé par M. Michel Charlebois, appuyé par Mme Hélène Boulanger et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport du trésorier pour la période du 1<sup>er</sup> au 27 octobre 2016.

**Point 6. Résolution # 16-11-185**

Approbation des comptes à payer

Il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par Mme Hélène Boulanger et résolu à l'unanimité d'approuver le bordereau des comptes à payer 16-10 au montant de 288 925.25 \$.

**Point 7. Résolution # 16-11-186**

Approbation de la liste des comptes payés (incompressibles)

Il est proposé par M. Michel Charlebois, appuyé par Mme Hélène Boulanger et résolu à l'unanimité d'approuver globalement le bordereau des comptes payés 16-10.1 totalisant une somme de 82 686.34 \$. Ce bordereau couvre la période du 1<sup>er</sup> au 27 octobre 2016.

**Point 8.**

Rapport des conseillers

M. John Pineault, maire : Il parle de sa récente visite à Québec où il a rencontré le chef de l'opposition officielle, M. Jean-François Lisée, et sept (7) autres députés du Parti Québécois. Il fait le tour sur ses différentes rencontres à la MRC pour le budget et parle de l'entrochement de la Pointe-Ouest dont il est très satisfait.

M. Michel Charlebois, conseiller no. 2 : Effectue des suivis sur l'entrochement et sur le dossier de l'eau potable.

Mme Shawna Doucet, conseillère no. 3 : Informe qu'elle a travaillé sur le budget de ses départements ainsi que sur les problématiques du service incendie.

Mme Hélène Boulanger, conseillère no. 4 : Fait un suivi sur l'implication dans le comité de services préhospitaliers. Fait un suivi sur la Maison de la communauté.

**Point 9. Résolution # 16-11-187**

Dépôt du rapport du maire 2016

Il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par M. Michel Charlebois et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport du maire pour l'année 2016. Une copie de ce dernier sera acheminée dans toutes les cases postales de la population de Port-Menier et sera disponible sur notre site Internet dans la section «Communiqués en vigueur».

**Point 10. Résolution # 16-11-188**

Nomination représentant désigné projet de quartier de mini-maisons

**ATTENDU QUE** le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles est propriétaire du fonds de terre où la Municipalité de L'Île-d'Anticosti désire établir un quartier de mini-maisons;

**ATTENDU QUE** la Municipalité désire se porter acquéreur des surfaces nécessaires pour la construction d'une telle zone résidentielle;

**ATTENDU QUE** le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles demande la nomination d'un représentant désigné pour les formulaires et ententes éventuelles;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par M. Michel Charlebois, appuyé par Mme Hélène Boulanger et résolu à l'unanimité de nommer le directeur général, M. Frédérick Lee, à titre de représentant désigné et de signataire autorisé dans le dossier de la construction d'un quartier de mini-maisons et ce auprès de toutes les instances et organisations concernées.

**Point 11. Résolution # 16-11-189**

Nomination représentant désigné projet de maison modèle

**ATTENDU QUE** le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles est propriétaire du fonds de terre où la Municipalité de L'Île-d'Anticosti désire établir une maison modèle dans le dossier du complexe touristique en eau froide;

**ATTENDU QUE** la Municipalité désire se porter acquéreur des surfaces nécessaires pour la construction de cette maison;

**ATTENDU QUE** le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles demande la nomination d'un représentant désigné pour les formulaires et ententes éventuelles;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par M. Michel Charlebois et résolu à l'unanimité de nommer le directeur général, M. Frédérick Lee, à titre de représentant désigné et de signataire autorisé dans le dossier de la construction d'une maison modèle dans le cadre du projet de complexe touristique en eau froide et ce auprès de toutes les instances et organisations concernées.

**Point 12. Résolution # 16-11-190**

Demande de financement COSTE

**ATTENDU QUE** la coopérative COSTE a demandé à la Municipalité de L'Île-d'Anticosti un aide financière afin mettre à niveau le bateau Express Anticosti;

**ATTENDU QUE** suite à l'analyse financière des données et projections fournies, la rentabilité financière du projet n'est pas démontrée à court et moyen terme;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de L'Île-d'Anticosti doit établir un budget serré pour l'année 2017;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Hélène Boulanger, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité;

**QUE** la Municipalité de L'Île-d'Anticosti ne donne pas suite à la demande de la coopérative COSTE pour une aide financière de 20 000 \$;

**QUE** la Municipalité de L'Île-d'Anticosti ne remet pas en question la pertinence de COSTE et désire continuer à collaborer avec cet organisme.

**Point 13. Résolution # 16-11-191**

Nomination des membres sur la Corporation de développement économique et communautaire de l'île d'Anticosti

**ATTENDU QUE** la Corporation de Développement Économique et Communautaire L'Île-d'Anticosti est une personne morale sans but lucratif immatriculée en fonction de la Loi sur les compagnies, Partie 3 (RLRQ, C. C-38)

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration est composé de trois personnes ne résidant plus sur l'île d'Anticosti ;

**ATTENDU QUE** de par sa fonction primaire la Corporation est conçue pour le développement de l'île d'Anticosti ;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par M. Michel Charlebois et résolu à l'unanimité de nommer les personnes suivantes aux postes suivants :

Mme Hélène Boulanger	Présidente
M. John Pineault	Vice-président
M. Frédérick Lee	Secrétaire-trésorier

**QUE** les administrateurs nommés soient tous signataires du compte bancaire de la corporation à la Caisse populaire Mingan-Anticosti à raison de deux signatures obligatoires pour chaque transaction ou documents.

**Point 14. Résolution # 16-11-192**

Congé de Noël

**ATTENDU** l'article 1.3.4 Congé des Fêtes de la Politique salariale des employés municipaux;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par M. Michel Charlebois et résolu à l'unanimité de fermer le bureau municipal et ses services, la bibliothèque, le centre communautaire et la Maison de la communauté durant la période des fêtes du 23 décembre 2016 au 3 janvier 2017 inclusivement. Le bureau municipal ouvrant ses portes de nouveau le mercredi 4 janvier.

**Point 15. Résolution # 16-11-193**

Cession de droit de rachat pour terrains propriété de M. François Légaré

**ATTENDU QUE** M. François Légaré est propriétaire des terrains suivants :

Propriétaires	Matricules	# cadastre
François Légaré	1620-17-2182	5 062 088
François Légaré	1620-08-7011	5 062 087

**ATTENDU QUE** M. Légaré désire vendre ses terrains;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Hélène Boulanger, appuyé par M. Michel Charlebois et résolu à l'unanimité que la Municipalité de L'Île-d'Anticosti n'exerce pas ses droits de rachat et qu'elle confirme que le raccordement au système d'aqueduc et d'égout peut être effectué.

**Point 16. Résolution # 16-11-194**

Cession de droit de rachat pour terrain propriété de Mme Évelyne Noël

**ATTENDU QUE** Mme Évelyne Noël est propriétaire du terrain suivant :

Propriétaire	Matricule	# cadastre
Évelyne Noël	1620-07-8799	5 062 085

**ATTENDU QUE** Mme Noël désire vendre son terrain;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par M. Michel Charlebois et résolu à l'unanimité que la Municipalité de L'Île-d'Anticosti n'exerce pas son droit de rachat et qu'elle confirme que le raccordement au système d'aqueduc et d'égout peut être effectué.

**Point 17. Résolution # 16-11-195**

Soumission A. Hébert et Fils inc. pour différents déneigements

**ATTENDU** l'offre de services présentée par A. Hébert et Fils inc. pour le déneigement, de la première neige 2016 à la dernière 2017, pour le dégagement des bornes-fontaines (30) à 250 \$ l'unité, le stationnement du Centre sportif Alfred-Malouin à 2 200 \$ et l'entrée du bureau municipal à 300 \$ plus les taxes applicables;

**ATTENDU QUE** la Municipalité, en octroyant ce contrat, demande à l'entrepreneur de rapporter tout accrochage d'une borne-fontaine afin d'assurer le bon fonctionnement de chacune d'elle pour une meilleure sécurité incendie de notre communauté;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Michel Charlebois, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité d'octroyer le mandat à A. Hébert et Fils Inc. pour le déneigement de trente (30) bornes-fontaines, du stationnement au Centre sportif Alfred-Malouin et de l'entrée du bureau municipal pour un total de 10 000 \$ plus les taxes applicables.

**Point 18.**

Varia

**Résolution # 16-11-196**

Comité des finissants de la polyvalente Monseigneur-Labrie

**ATTENDU QUE** le comité de cinquième secondaire de l'École Monseigneur-Labrie nous propose d'acheter un espace publicitaire afin de financer leur album des finissants;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Mme Hélène Boulanger, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité que la Municipalité de L'Île-d'Anticosti achète un espace publicitaire au montant de 100\$.

*Madame Shawna Doucet quitte la salle, il est 20 h 16.*

**Résolution # 16-11-197**

Nomination du site de Pointe Carleton en lieu d'intérêt historique

**ATTENDU QUE** la Municipalité de L'Île-d'Anticosti considère que le site de la Pointe Carleton est un lieu historique et patrimonial;

**ATTENDU QUE** l'histoire de ce lieu mérite d'être mise en valeur auprès de la population locale ainsi que des visiteurs et vacanciers;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de L'Île-d'Anticosti n'a pas l'intention de laisser faire la détérioration actuelle du site;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Mme Hélène Boulanger, appuyé par M. Michel Charlebois et résolu à l'unanimité que la Municipalité de L'Île-d'Anticosti cite le site de Pointe-Carleton comme lieu d'intérêt historique.

*Madame Shawna Doucet revient dans la salle, il est 20 h 19.*

**Point 19.**

Période de questions

Conformément à l'article 150 du Code municipal, le conseil met à la disposition des citoyens présents une période de questions.

2 personnes sont présentes.

Début de la période de questions : 20 h 20

Fin de la période de questions : 20 h 28

**Point 20. Résolution # 16-11-198**

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Hélène Boulanger, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée à 20 h 29.

*Le maire reconnaît, en signant le présent procès-verbal, avoir signé toutes les résolutions s'y retrouvant.*

John Pineault  
Maire

Frédéric Lee  
Secrétaire-trésorier